

Chambéry, le 14 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Incendie du Planay : modalités de réouverture de la RD 915

La route départementale 915, fermée depuis le mardi 7 juillet à 23h, rouvrira à la circulation mercredi 15 juillet dans le sens descendant à partir de 9h, sous réserve qu'aucun aléa majeur ne survienne. Les modalités de circulation, définies en lien avec le Conseil départemental de la Savoie, les communes concernées et la gendarmerie nationale, sont précisées ci-dessous.

La réouverture de la route départementale 915 se fera dans les conditions suivantes :

- circulation sur la demi-chaussée ;
- limitation de vitesse abaissée à 50 km/h ;
- espacement de 30 mètres imposé entre les véhicules ;
- les piétons et vélos ne seront pas autorisés.

Compte tenu de l'afflux attendu au moment de la réouverture, les départs des communes du Planay et de Pralognan-la-Vanoise seront séquencés.

- **Sens descendant Planay – Pralognan-la-Vanoise > Bozel**
À partir de 9h, les véhicules pourront emprunter la RD 915 dans le sens descendant. Ce trajet sera régulé par les militaires de la Gendarmerie nationale.
- **Sens montant Bozel > Planay – Pralognan-la-Vanoise**
Les montées ne seront autorisées qu'une fois le flux de véhicules descendants complètement écoulé. L'ouverture de la RD 915 dans le sens de la montée fera l'objet d'une communication spécifique. Afin de ne pas engorger la commune de Bozel, les usagers sont invités à ne pas s'engager sur cet axe tant que cette communication n'aura pas été diffusée.

La circulation s'effectuera par la suite sous alternat, sur la section réduite à une demi-chaussée.

Météo-France prévoit un épisode orageux demain, mercredi 15 juillet, à compter de midi et jusqu'en début de soirée. Le Conseil départemental se réserve la possibilité de fermer temporairement la route si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

La réouverture de la RD 91D, route des Caves, en direction de Champagny est prévue en fin de semaine.

Consignes pour les automobilistes

Les usagers empruntant la RD915 sont invités à :

Préfecture de la Savoie

Service de la communication interministérielle
Mail : pref-presse@savoie.gouv.fr

- suivre les consignes des autorités présentes sur place ;
- respecter les indications des panneaux de signalisation ;
- adopter une conduite prudente lors de leur passage sur cet axe ;
- se tenir informés des conditions de route sur www.savoie.gouv.fr et les réseaux sociaux de la Préfecture (Facebook, X et Instagram)
- se tenir informés des conditions météorologiques sur <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/savoie>

La Préfète de la Savoie, Vanina Nicoli, ainsi que les services du Département, appellent l'ensemble des automobilistes au respect le plus strict des consignes communiquées.